

Le Maroc : Hub Régional, Terres d'opportunités

> Accès direct à plus d'un milliard de consommateurs grâce à un éventail d'accords de libre échange avec :

- L'Union Européenne (accord d'association).
- Les Etats-Unis.
- La Turquie.
- Les pays arabes (Egypte, Jordanie, Tunisie et EAU).

> Un environnement moderne, favorable aux affaires

- Position géographique exceptionnelle à deux ou trois heures de vols des capitales européennes.
- Vivier de ressources humaines compétitives et qualifiées.
- Infrastructures modernes répondant aux standards internationaux : Ports, Aéroports, Réseaux ferroviaires, Autoroutes.

> Zones dédiées

Zones franches

Le Maroc dispose de zones franches :

- La zone franche du Port Tanger Med.
- Tanger Free Zone.
- La zone franche de Nouasser Aerospace City.
- La zone franche de Kénitra (Kénitra automotive City).

Toutes marchandises entrant ou sortant de zone franche d'exportation (Z.F.E) sont exonérées de tous droits, taxes ou surtaxes frappant l'importation, la circulation, la consommation, la production ou l'exportation. De plus, les opérations effectuées à l'intérieur d'une zone franche sont exonérées de tout impôt.

En cas d'implantation en ZFE, l'investisseur bénéficie de plusieurs avantages fiscaux :

- Une exonération totale de l'impôt sur les sociétés durant les 5 premières années d'exercice.
- Un taux de 8,75% pendant 20 années consécutives, en plus du régime de change libre.

D'autres zones franches sont prévues ou en cours de réalisation, Laâyoune, Dakhla, Fès, en plus des trois zones adossées au projet «Tanger Méditerranée».

> Plateformes industrielles intégrées (P2I)

24 plateformes industrielles intégrées sur 2 300 ha, offrant des infrastructures et services appropriés aux investisseurs, assureront les meilleurs services avec une offre sectorielle large pour tirer le meilleur parti des potentialités de chaque région.

Ces plateformes peuvent accueillir les investissements dans un ou plusieurs secteurs (généralistes ou multisectorielles).



Morocco : A regional hub and a land of opportunities

> Free Access to over a billion consumers through a large number of free trade agreements including

- The EU .
- The US .
- Turkey .
- Jordan, Egypt, Tunisia and UAE (The Agadir Agreement).

> A modern business environment

- With strategic location, Morocco is only at two to three hours flight away from many western European capitals.
- Highly qualified work forces available at very competitive cost.
- High levels of modern infrastructures including ports, international airports, railways and highways.

> Dedicated Zones

Free Zones

The country has many free zones including :

- The Tangier Med Port Free Zone.
- The Tangier Export Free Zone.
- The Nouasser Free Zone.
- The Kenitra Automotive City Free Zone.

Goods entering or leaving the export free zone are exempt from all duties, taxes any added tax on imports, circulation, consumption, production or export.

In the case of the export free zone, investor benefit many tax advantages :

- A total exemption from the corporate tax during the first 5 years
- For the following next 20 years the rate will be only at 8,75% tax without exchange currency control.

Other free zones are planned or under construction in Laâyoune, Dakhla and Fez.

> Integrated Industrial Platforms

24 Integrated Industrial Platforms, covering 2 300 hectares, providing appropriate infrastructures and services are being developed. They will provide the best services to investors with a broad sectorial and territorial coverage to maximize the potential of each region.

These platforms can be either multisectorial or dedicated to a specific sector.





Mesures incitatives

> Mesures fiscales et douanières

- Exonération de l'impôt sur les sociétés sur le chiffre d'affaires à l'export pendant les cinq premières années d'activité et réduction de 17,5 % au - delà de cette période.
- Exonération du droit d'importation applicable aux biens d'équipement, matériels et outillages nécessaires à la réalisation des projets et importés directement ou pour le compte de l'entreprise, pour les projets d'investissement d'un montant supérieur ou égal à 200 millions de dhs (environ 18 millions d'euros).
- Exonération de la taxe sur la valeur ajoutée à l'importation applicable aux biens d'équipement, matériels et outillages nécessaires à la réalisation des projets et importés directement ou pour le compte de l'entreprise, pendant les 36 premiers mois d'activité, pour les projets d'investissement d'un montant supérieur ou égal à 200 millions de dhs (environ 18 millions d'euros).

> Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social «F.H II»

Pour les secteurs de l'aéronautique, l'automobile, l'électronique, la nanotechnologie, la biotechnologie et la micro technologie, le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social contribue, à hauteur de 10% du montant d'investissement (sans dépasser 20 millions de dhs), aux coûts des bâtiments et des équipements neufs.

> Fonds de Promotion des Investissements

Le Fonds de Promotion des Investissements accorde aux entreprises dont le projet d'investissement satisfait certaines conditions (montant d'investissement, emplois créés ou autres) une prise en charge partielle du coût d'acquisition du terrain, des dépenses relatives aux infrastructures externes et de la formation professionnelle.



Incentives for investment

> Tax and custom duties measures

- Exemption from the corporate tax on the export-oriented turnover, during the first 5 years. After this period a 17,5% tax rate only is given.
- Exemption from import duty, applicable to equipment goods, materials and tools necessary for project implementation. Imported directly by these companies or on their behalf for investment projects, up to 200 million dirhams (around 18 million Euros).
- Exemption for the first 36 months from the VAT on imported goods to equipment goods, materials and tools needed by the Project implementation and imported directly by these companies or on their behalf for investment projects up to 200 million dirhams (around 18 million Euros).

> Hassan II Fund for Economic and Social Development

To promote investment in strategic sectors such as aerospace, automotive, electronics, nanotechnology, biotechnology and microtechnology. The Hassan II Fund can contribute up to 10% of the amount of the investment for financing of land, buildings and equipment acquisition (with maximum amount 20 million dirhams).

> The Promotion Fund for Investment

In order to help investors to reduce their costs, the government under specific conditions (amount of the investment, number of jobs created, and other requirements) will help to finance of the land, staff training and other infrastructure expenses.



Votre partenaire pour l'investissement et les affaires

> L'AMDI est votre partenaire institutionnel clé pour tout projet d'investissement au Maroc

Avec son réseau à l'international et un éventail de partenariats institutionnels avec l'ensemble des administrations marocaines et également avec les acteurs du monde privé, l'AMDI offre un service public gratuit et professionnel à tous les investisseurs.

> L'AMDI est là pour

- Vous informer.
- Vous prêter assistance.
- Vous accompagner dans vos démarches d'investissement.
- Vous faciliter le contact avec vos partenaires locaux et administratifs.
- Vous faire bénéficier du meilleur environnement pour le développement de votre entreprise.

> L'AMDI, c'est également

- Une équipe à votre disposition. Pour tout projet d'investissement, vous trouverez un chargé de clientèle à votre écoute pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre investissement.
- Un espace d'accueil et d'information est disponible au siège de l'agence, ce dernier est doté de toutes les facilités logistiques et technologiques.

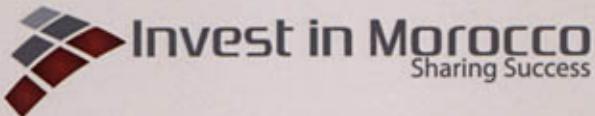
Your partner for investment and business

> The Moroccan Investment Development Agency is your institutional key partner in any investment project in Morocco

With its international network and a wide range of institutional partnerships, AMDI has strong relationship with other Moroccan government and private institutions throughout the country. Moroccan Investment Development Agency offers a free assistance and professional teams remaining at disposal to all investors.

> Moroccan Investment Development Agency is your partner in Morocco to

- Will follow you step by step in all administrative procedures.
- Providing you customer service and dedicated team to assist in the success of your investment.
- Provide the best environment for your business development.
- Giving you assistance and full informations at its headquarters in Rabat, with all technical and logistical equipments at your disposal.



Agence Marocaine de Développement des Investissements

32, Rue Honaine, Angle Rue Michlifen, Agdal - Rabat, Maroc

Tél. : + 212 537 67 34 20/ 21 - Fax: + 212 537 67 34 17/ 42

www.invest.gov.ma